

-2015-05-

L'an deux mille quinze et le trois septembre à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Éric VIGNEAU, Maire.**
La convocation était du 20 Août 2015.

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, GUERIN Hervé, LACAMPAGNE J-François, LE MOIGNE André, LE PROVOST Virginie, MARQUET Sophie, MEYNIE Hélène, PERAUDEAU Christian, POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette.

EXCUSES : Néant

Secrétaire de séance : Mme Hélène MEYNIE.

Après lecture donnée par Patrice POUBLAN, le compte rendu de la dernière réunion en date du 11 Juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

001- TRAVAUX :

Porche de l'Eglise :

Monsieur Le Maire annonce que les travaux du Porche de l'Eglise sont terminés. Lors de la phase de découverte, il s'est avéré que le changement de certains bois, non prévu initialement était nécessaire.

Le Conseil est satisfait, cela change l'entrée de l'Eglise. Christian PERAUDEAU, expose qu'il serait bon de remettre des pignes au faitage comme cela était avant les travaux, il précise qu'il y en a sur la Mairie et sur le logement de l'Ecole. Le Conseil est favorable l'entreprise sera contactée pour les poser.

Menuiserie Logement :

L'entreprise doit contacter le locataire pour fixer la date de la mise en place.

Assainissement Logement Presbytère :

Il convient de réhabiliter le système d'assainissement du Logement du Presbytère, le Conseil souhaite demander plusieurs devis. Les entreprises Collet et Malandit seront contactées.

Des petits travaux d'aménagement sont à prévoir aux abords de ce bâtiment communal notamment le fossé à buser, les restes de clôture à enlever.

-002- COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Maire, donne le compte rendu des dernières réunions communautaires.

ABATTOIR :

Le Président a évoqué lors du Conseil Communautaire qu'il est question de la création d'un nouvel abattoir qui serait financé par la Métropole bordelaise et la Région.

Il a précisé qu'il travaille sur l'abattoir communautaire pour trouver des structures prêtes à entrer dans le capital pour faire évaluer le statut juridique de l'abattoir et appuyer la communauté au niveau financier.

JOURNAL INTERCOMMUNAL :

Une agence de communication a été retenue pour travailler sur la publication d'un journal intercommunal et d'un journal associatif. Les périodicités de parution suivantes sont proposées : Trimestrielle pour le Journal Intercommunal et de l'ordre de trois numéros par an pour le Journal Associatif.

ECONOMIE :

Un guide à destination des créateurs ou repreneurs d'entreprises, des investisseurs et autres acteurs économiques a été édité en collaboration avec l'ensemble des Communautés de Communes. Il est baptisé « Le Petit Guide Sud-Gironde » et il permet de trouver le bon interlocuteur par rapport aux attentes de chacun.

Autres sujets :

Urbanisme : Un groupement de Commandes a été constitué pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux avec la Communauté de Communes du Sud-Gironde. Une commission d'appel d'offres va être mise en place.

Voirie : Le Marché de Grosses réparations de la Voirie a été attribué, notre commune n'est pas concernée cette année par ces gros travaux.

003- LES SYNDICATS :

SICTOM :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière réunion. Le SICTOM regroupe 53 communes réparties sur 5 communautés de communes. Pour la collecte, il a été proposé de garder, pour l'instant, le système actuel. Les tonnages ont baissé les usagers sont plus rigoureux et sensibilisés au tri sélectif. Au niveau des chiffres pour 2014 : 2 606 Tonnes en tout venant et 4 486 tonnes de déchets verts. Pour ces derniers l'aménagement d'un local pour les trier et ainsi diminuer le volume est à l'étude. Les tarifs restent identiques.

SYNDICAT DES EAUX :

André LE MOIGNE donne le compte rendu des dernières réunions du Syndicat des Eaux.

Modification des Statuts :

Il informe le Conseil Municipal que lors de la réunion du dit Syndicat en date du 27 Juillet dernier, les statuts de ce dernier ont été modifiés pour y inclure la compétence du Service Public d'Assainissement non Collectif autorisé par Arrêté Préfectoral du 25 Juin 2015.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que chaque commune membre doit délibérer par rapport à cette modification de statuts. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat.

Fusion SPANC :

Il informe le Conseil Municipal que lors de la même réunion, le Président a avisé le Comité Syndical de la volonté commune du Syndicat de Grignols et du Syndicat de Lerm et

Musset de fusionner également lors de leur futur rapprochement la compétence du Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC).

Il indique que le comité Syndical a délibéré favorablement pour la fusion de cette compétence.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que chaque commune membre doit délibérer par rapport la fusion de cette compétence. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la fusion de la compétence SPANC des Syndicats Intercommunaux de Grignols et de Lerm et Musset.

Autres questions :

Le Rapport du Président en Adduction d'Eau Potable a été approuvé. Il en ressort 259 000 m³ de prélevés, 167 000 m³ de consommés, 148 000 de facturés . Ces résultats sont dits bons car le rendement est de 65 %.

On note que la consommation par foyer est base avec 91 m³ de moyenne et de plus 36 % des abonnés consomment de 1 à 50 m³.

L'ancienne station d'épuration va être démolie, le montant du devis est de 7 500 € HT.

A partir de Janvier 2016, la Police de l'eau demande 12 bilans d'auto-surveillance pour l'assainissement à la place des 2 actuels.

SIVOS DE GRIGNOLS :

Conseil d'Ecole :

Paulette SARRAZIN donne le compte rendu du dernier Conseil d'Ecole.

Les travaux dans le cadre du Projet école ont été menés à terme avec notamment un gros succès pour l'exposition organisée par les plus grands.

Les élèves qui partent en 6^{ème} ont été visiter le collège un jour de classe afin de découvrir leur futur établissement. Il en est de même pour les petits qui vont rejoindre la maternelle car ils ont pu découvrir l'école qu'ils fréquentent les services d'accueil de la CDC ou pas.

Les enfants ont été à une séance cinéma à Bazas et à la visite du musée. Une visite de la station d'épuration a également était organisée. La table de ping-pong financée par l'Association des Parents d'élèves a été mise en place. Un dictionnaire a été offert par la Mairie de Grignols à tous les élèves qui entrent en sixième.

Travaux :

André LE MOIGNE informe le Conseil Municipal de l'état de projet concernant les travaux relatifs à la création d'un local social et l'agrandissement du dortoir de la maternelle. Il a été formé une commission restreinte au sein du SIVOS, l'architecte chargé de l'étude est M. ARQUEY.

Rentrée Scolaire :

L'effectif est de 162 élèves inscrits, pour 151 en 2014.

Tous les postes d'enseignants sont pourvus y compris le surnuméraire ce qui porte à 9 le nombre d'enseignants rattachés au Groupe Scolaire.

La Directrice est Mlle TECHENE-CHAPELLE.

En ce qui concerne les transports, on note le retour d'une desserte sur Cours Les Bains et un nombre de 40 élèves dans le bus. L'effondrement d'un pont sur Marions oblige le car à un grand détour.

004- QUESTIONS DIVERSES :

AGENCE POSTALE :

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que par un récent courrier, la Direction Régionale de LA POSTE nous propose de renouveler la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale. Il souligne que la précédente a été signée en 2005 avec une allocation compensatrice mensuelle révisable à 900 € et que nous percevons actuellement 1 127 € depuis, le 1^{er} Janvier 2015. Il donne ensuite lecture et présente la Convention proposée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention et fixe la durée à neuf ans et autorise le Maire à la signer ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent.

DEFAULT ENTRETIEN :

Des membres du Conseil Municipal ont été sollicités par rapport au défaut d'entretien des biens de l'indivision ZURDO, la végétation envahit le voisinage immédiat et sert de refuge à des animaux nuisibles. Un courrier de la Mairie sera adressé à l'indivision avant de lancer une procédure.

DEMINAGE :

Monsieur Le Maire et André LE MOIGNE ont été amenés à assister à l'intervention du service de déminage pour des grenades trouvées par un administré à son domicile.

DEBIT INTERNET :

Sophie Marquet informe le Conseil que depuis quelque temps elle subit au niveau de sa ligne internet des pertes de débits importantes de 7 elle passe à 1.5 ; cela a commencé avec les travaux sur la RD 10. Cette situation lui est très néfaste car elle télé-travaille et ne peut donc certains jours pas rester travailler chez elle.

Monsieur Le Maire comprend sa situation et expose au Conseil qu'il est très souvent sollicité par des pannes de téléphone liées ou non aux travaux et il intervient directement auprès des services d'Orange pour les particuliers qui lui en font la demande.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 45.